



## Communiqué de Presse Gestion de la faune sur l'île Tatihou

Propriété du Conservatoire du littoral, l'île Tatihou est un lieu patrimonial majeur dans le département de la Manche en raison de son patrimoine bâti historique et faunistique. La gestion des espaces naturels de l'île est confiée au Syndicat mixte Espaces littoraux de la Manche (SyMEL). Le conseil départemental assure, à travers sa direction du patrimoine et des musées, la gestion de la partie bâtie de l'île et l'accueil du public tout au long de l'année au sein du musée maritime, de l'ancien lazaret et du fort, classés monuments historiques et au patrimoine mondial de l'Unesco, au titre des fortifications du réseau Vauban.

Le plan de gestion 2011-2021 de l'île Tatihou a mis en exergue un fort enjeu ornithologique avec la présence d'une colonie plurispécifique de goélands, nichant sur le site. L'île Tatihou héberge en effet une colonie de 3 espèces de goélands qui bénéficient d'une protection nationale : le Goéland argenté, le Goéland brun et le Goéland marin. Les Goélands argentés de l'île représentent environ 10 % effectifs de la population régionale nicheuse.

### *Contexte – Une gestion en lien avec la présence des goélands*

Le suivi de la colonie de goélands est assuré par le Groupe ornithologique normand (GONm) qui comptabilise également la reproduction d'autres oiseaux de l'île.

Afin d'assurer le maintien de l'habitat de nidification des goélands, le SyMEL a mis en place un pâturage ovin sur les prairies accueillant la colonie, préservant également le cadre paysager si particulier à l'île. Pour maintenir ces milieux prairiaux ouverts, des actions de contrôle du développement des chardons, par débroussaillage et sans recours à des traitements phytosanitaires, doivent être menées en parallèle conformément à l'arrêté préfectoral et aux orientations du plan de gestion du site.

### *Problématique – des colonies en déclin*

Plusieurs colonies de goélands sont en déclin sur le plan national. Cette tendance est observée également à Tatihou où les chiffres du suivi assuré par le GONm annoncent une baisse de 35 % entre 2014 et 2015 et un échec depuis 2014 de la reproduction des oiseaux nichant au sol.

La présence confirmée sur Tatihou de prédateurs parmi lesquels : le renard, les mustélidés (notamment la fouine) ou encore les corneilles, perturbe et déstabilise l'ensemble de la colonie et le bon déroulement de la reproduction. Seuls les couples nichant en hauteur dans les parties intramuros ont réussi à élever des jeunes entre 2014 et 2016.

### *Choix de gestion et modalités d'action – réduire les prédateurs pour préserver les goélands sur l'île*

La colonie de goélands de Tatihou apparaît dès lors fortement menacée.

Le Goéland argenté est considéré comme quasi menacé à l'échelle européenne en 2015 (IUCN), et en déclin en France selon l'évaluation de 2013 de la directive Oiseaux accentué par la disparition de leur site de reproduction en milieu naturel.

La gestion mise en œuvre, dans le contexte insulaire de Tatihou, par le Conservatoire du littoral, le conseil départemental de la Manche et le SyMEL, en association étroite avec les services de l'Etat (DDTM, ONCFS), fait donc le choix de contenir, autant que possible, ou supprimer la pression des

prédateurs sur la colonie afin d'offrir les meilleures conditions pour que la colonie de goélands se reconstitue.

Plusieurs actions de lutte contre les prédateurs, en particulier le renard, et de maintien de la qualité de l'habitat naturel ont été mises en œuvre et seront poursuivies jusqu'à la prochaine saison de reproduction des goélands.